



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi, 15 juin 2015  
à 19h30

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2015

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Nomination des membres des comités de la municipalité

5.2 Modification aux règles de régie interne des comités du conseil municipal

5.3 Octroi du contrat de publication d'avis dans les journaux

6. **Finances municipales**

6.1 Publication du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018

7. **Ressources humaines**

— — — —

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Octroi du contrat suivant :

8.1.1 SA-322-LP-15 Honoraires professionnels – Restauration de l'église Trinity Church et du presbytère Epiphany House

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi des contrats suivants :

- 9.1.1 SA-011-IN-15 Acquisition d'une pompe submersible pour le poste de pompage Champlain
- 9.1.2 SA-016-IN-15 Travaux de réfection de pavage de rues et travaux connexes 2015

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolutions relatives au stationnement et à la circulation

- 10.1.1 Réserve de 5 cases du stationnement P-25 pour les véhicules munis d'une vignette émise par la Ville
- 10.1.2 Interdiction de stationner – rue Bissonnette
- 10.1.3 Interdiction de stationner – rue Jacques-Cartier Nord
- 10.1.4 Stationnement limité – 13<sup>e</sup> Avenue, 14<sup>e</sup> Avenue et 15<sup>e</sup> Avenue et rue McGinnis
- 10.1.5 Stationnement autour de l'école Saint-Lucien – rues Frontenac et des Trinitaires

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

- 11.1.1 SA-2299-TP-15 Travaux de surfacage de rues 2015
- 11.1.2 SA-2302-TP-15 Réaménagement du Service des finances à l'hôtel de ville
- 11.1.3 SA-2317-TP-15 Fourniture d'une chargeuse sur roue avec équipements de déneigement

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 13.1.1 DDM-2015-3465 Daniel Provencher & cie inc. – Immeuble situé au 165, boulevard Omer-Marcil
- 13.1.2 DDM-2015-3477 Réal Dupuis – Immeuble constitué du lot 5 172 615 du cadastre du Québec situé sur la rue des Prunelliers

- 13.2 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.2.1 PIIA-2015-3488 Télévision du Haut-Richelieu – Immeuble situé au 145, rue Richelieu
- 13.2.2 PIIA-2015-3490 Association canadienne pour la santé mentale – Immeuble situé aux 196-198, rue Mercier
- 13.2.3 PIIA-2015-3492 David Langlois – Immeuble situé au 250, chemin Évangéline
- 13.2.4 PIIA-2015-3499 Tristan Bourgeois pour 9321-5150 Québec inc. - Immeuble situé au 2, rue Saint-Georges
- 13.3 Étude et décision relatives à une demande de modification à la réglementation d'urbanisme
- 13.3.1 MRU-2015-3494 9276-7896 Québec inc. – Immeuble situé au 70, rue Saint-Pierre
- 13.4 Adoption du premier projet des règlements suivants :
- 13.4.1 Règlement n° 1336
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone I-1410, à même la zone I-1409, située en bordure du parc industriel de Saint-Jean, entre la rue Gaudette et le boulevard Industriel. Cet agrandissement a pour effet de permettre les usages suivants : C2-03-15 (École de formation, à l'exception des usages identifiés dans le groupe communautaire (P)), C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions), C9-02-14 (Service d'entreposage) et de la sous-classe C9-04 (Vente en gros) et C9-05 (Entrepreneurs), dans l'ensemble de la zone »
- 13.4.2 Règlement n° 1346
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :
- de modifier le périmètre du boisé d'intérêt présentement situé à l'intérieur de la zone H-5586;
  - d'agrandir la zone H-5596 à même une partie de la zone H-5586, située au sud de l'avenue Conrad-Gosselin, à l'est de la rue Guertin et à l'ouest du prolongement de la rue Bella et d'y autoriser des remises de plus grandes dimensions;
  - de retirer la classe « Trifamiliale », d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 6 logements et de modifier en conséquence les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain dans la zone H-5597, située à l'ouest du prolongement de la rue Bella, entre l'avenue Conrad-Gosselin et le prolongement de la rue Robert-Jones;
  - de retirer la classe « Unifamiliale » et d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 8 logements et de modifier en conséquence les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain dans la zone H-5586, située à l'est de la rue Robert-Jones, entre le prolongement des rues Bella et Guertin;

- de soustraire la zone H-5586 de l'application du règlement n° 0730 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et ses amendements »

#### 13.4.3 Règlement n° 1353

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-5560 à même une partie de la zone H-5562, située à l'est du chemin des Patriotes Est, entre les rues de la Pépinière et Mario et d'y autoriser spécifiquement les usages C7-01-09 (Service de lavage à la main, polissage ou esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) et C9-02-14 (Service d'entreposage) »

#### 13.5 Adoption du projet de règlement suivant :

##### 13.5.1 Règlement n° 1347

« Règlement modifiant le règlement numéro 0730 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et ses amendements, dans le but de retirer la zone H-5586 de l'application de ce règlement »

### 14. Transport et mobilité urbaine

#### 14.1 Octroi du contrat de gestion de la billetterie du terminus d'autobus

#### 14.2 Modification aux horaires des différents circuits du réseau de transport en commun

### 15. Avis de motion

#### 15.1 Règlement n° 1336

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone I-1410, à même la zone I-1409, située en bordure du parc industriel de Saint-Jean, entre la rue Gaudette et le boulevard Industriel. Cet agrandissement a pour effet de permettre les usages suivants : C2-03-15 (École de formation, à l'exception des usages identifiés dans le groupe communautaire (P)), C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions), C9-02-14 (Service d'entreposage) et de la sous-classe C9-04 (Vente en gros) et C9-05 (Entrepreneurs), dans l'ensemble de la zone »

#### 15.2 Règlement n° 1346

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- de modifier le périmètre du boisé d'intérêt présentement situé à l'intérieur de la zone H-5586;
- d'agrandir la zone H-5596 à même une partie de la zone H-5586, située au sud de l'avenue Conrad-Gosselin, à l'est de la rue Guertin et à l'ouest du prolongement de la rue Bella et d'y autoriser des remises de plus grandes dimensions;
- de retirer la classe « Trifamiliale », d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 6 logements et de modifier en conséquence les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain dans la zone H-5597, située à l'ouest du prolongement de la rue Bella, entre l'avenue Conrad-Gosselin et le prolongement de la rue Robert-Jones;

- de retirer la classe « Unifamiliale » et d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 8 logements et de modifier en conséquence les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain dans la zone H-5586, située à l'est de la rue Robert-Jones, entre le prolongement des rues Bella et Guertin;
- de soustraire la zone H-5586 de l'application du règlement n° 0730 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et ses amendements »

### 15.3 Règlement n° 1347

« Règlement modifiant le règlement numéro 0730 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et ses amendements, dans le but de retirer la zone H-5586 de l'application de ce règlement »

### 15.4 Règlement n° 1353

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-5560 à même une partie de la zone H-5562, située à l'est du chemin des Patriotes Est, entre les rues de la Pépinière et Mario et d'y autoriser spécifiquement les usages C7-01-09 (Service de lavage à la main, polissage ou esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) et C9-02-14 (Service d'entreposage) »

### 15.5 Règlement n° 1354

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement du terrain de pétanque, situé au parc-école Saint-Gérard et pour des travaux relatifs à l'éclairage des terrains de volleyball de plage du parc du Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard, décrétant une dépense n'excédant pas 118 000 \$ et un emprunt à cette fin »

### 15.6 Règlement n° 1355

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de l'édifice Deland, décrétant une dépense n'excédant pas 320 000 \$ et un emprunt à cette fin »

### 15.7 Modification au règlement n° 0527 concernant le bruit – champ de tir

## 16. Règlements

### 16.1 Règlement n° 1321

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les usages C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-01-09 (Service de nettoyage de l'environnement) dans la zone I-3553, délimitée au nord par l'avenue Thomas, à l'est par la rue Lucien-Beaudin et au sud par l'avenue Montrichard »

### 16.2 Règlement n° 1331

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- créer une nouvelle zone du groupe habitation (H) à même une partie des zones A-5524 et A-5526, situées de part et d'autre du rang Saint-Édouard, entre les rues René et Carmen;

- remplacer la classe « Habitation en milieu agricole » par la classe « Unifamiliale » du groupe habitation (H); tout en conservant les classes « Élevage » et « Culture »

#### 16.3 Règlement n° 1332

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'augmenter la superficie minimale d'un terrain pouvant accueillir les usages C9-03-03, C9-03-07 et I1-08-02 dans la zone C-5506, située à l'est du chemin des Patriotes Est, au sud de l'autoroute de la Vallée-des-forts et au nord de la rue Guertin;
- d'assujettir cette zone à un PIIA »

#### 16.4 Règlement n° 1333

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements, dans le but d'agrandir un « Secteur de P.I.I.A. : Bordures autoroutières », en y intégrant la zone C-5506 apparaissant au plan de zonage »

### 17. Dépôt de documents au Conseil municipal

- 17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2015 du Comité exécutif.
- 17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de février à mai 2015.
- 17.3 Certificats de la procédure d'enregistrement pour les règlements n<sup>os</sup> 1328, 1338 et 1339.
- 17.4 Tableau des indicateurs de gestion 2014

### 18. Correspondance

### 19. Période de questions

### 20. Communications des membres du conseil au public

### 21. Levée de la séance